

Image not found or type unknown



achat d'un appartement en le mettant au nom d'un tiers

Par **jpbalan**, le **08/02/2023** à **18:48**

Bonjour agé de 83 ans je veux acheter un appartement (que je vais habiter) en le mettant au nom d'un héritier (sans lien familiaux)

Savoir si c'est possible, comment procéder, qu'elle sont les frais.

Merci pour la réponse

Par **Visiteur**, le **08/02/2023** à **19:16**

Bonjour,

Ce n'est pas possible de "mettre au nom".

Vous pouvez l'acheter et lui en faire docation.

Ce tiers devra payer 60% de taxes.

Vous pouvez faire une donation en prenant en charge ces taxes (= lui donner de l'argent en plus pour qu'il paye ses taxes)

Vous pouvez aussi lui donner de l'argent, il paye les 60% et avec les 40% restant, il achète lui même le bien immobilier qui lui convient.

Consultez votre notaire.

Par **jpbalan**, le **08/02/2023** à **19:23**

Merci pour votre réponse

Par **Marck.ESP**, le **08/02/2023** à **22:13**

Bonsoir

J'ajoute que comme vous comptez habiter le bien, vous ne donnez que la nue-propiété, la donation serait évaluée à 80% .